

C MAG

VILLE DE CHARENTON-LE-PONT



Tous au Club

C'est l'été !

SOMMAIRE

P. 4
Retour en images
sur les derniers événements

P. 8
Les citoyens de demain

P. 12
Tous au club

P. 15
Charenton, c'est sport !

P. 19
Dossier : Le stationnement

P. 25
L'été pour les seniors

P. 26
L'actualité artistique et culturelle

P.29
Démocratie locale

NUMÉROS UTILES

Police municipale
4, place Henri d'Astier. Tél. 01.43.68.02.93.

Police nationale
26, rue de Conflans - Tél. 01.43.53.61.20 ou 17

Sapeurs pompiers
Accident/Incendie/Secours à victime : 18

SAMI
Du lundi au vendredi de 20h à 24h, le samedi de 14h à 24h et le dimanche ainsi que les jours fériés de 8h à 24h. Appelez le 15.

Clinique de Bercy
1, rue du Port aux Lions. Tél. 08.26.30.78.00.

Protection Maternelle et Infantile (PMI)
21 bis, rue des Bordeaux. Tél. 01.43.78.00.38.

IMPORTANT

Pour connaître les horaires d'ouverture des différents services municipaux : www.charenton.fr

SANTÉ

Permanences pharmacies

- Dimanche 9 juillet
PHARMACIE BERCY 2
10, place de l'Europe
Tél. 01.49.77.56.56.
- Vendredi 14 juillet
PHARMACIE DES QUAIS
58bis, quai des carrières
Tél. 01.43.68.43.50.
- Dimanche 16 juillet
PHARMACIE DU CENTRE
67, rue de Paris
Tél. 01.43.78.78.09.
- Dimanche 23 juillet
PHARMACIE DES 2 COMMUNES
46, avenue de L. de Tassigny à St-Maurice
- Dimanche 30 juillet
PHARMACIE DU PLATEAU
52, rue Gabrielle
Tél. 01.43.68.06.61.
- Dimanche 6 août
PHARMACIE CENTRALE
54, rue de Paris
Tél. 01.43.68.01.41.
- Dimanche 13 août
PHARMACIE MONDOT
2, rue du Général Leclerc
Tél. 01.43.68.03.97.
- Mardi 15 août
PHARMACIE PRINCIPALE DE LA POSTE
7, rue du Maréchal Leclerc à Saint-Maurice
Tél. 01.43.96.44.93.
- Dimanche 20 août
PHARMACIE NGUYEN QUACH
14, rue Victor Hugo
Tél. 01.43.76.62.32.
- Dimanche 27 août
PHARMACIE DE GRAVELLE
118, rue de Paris
Tél. 01.43.68.18.32.
- Dimanche 3 septembre
PHARMACIE DU MARCHÉ
68bis, rue de Paris
Tél. 01.43.68.00.38.

CONTACTEZ VOS ÉLUS

Une adresse unique pour joindre vos élus :
www.charenton.fr/contact/

Hervé GICQUEL
Maire de Charenton,
Conseiller départemental du Val-de-Marne
Conseiller métropolitain

Marie-Hélène MAGNE
1^{er} Maire adjoint chargé de l'enfance
et de l'éducation
Vice-Présidente de Paris Est Marne et Bois

Patrick SÉGALAT
Maire adjoint chargé des finances et des ressources
humaines

Chantal LEHOUT-POSMANTIER
Maire adjoint chargé des seniors
et de la résidence Jeanne d'Albret

Benoît GAILHAC
Maire adjoint chargé de l'aménagement urbain
et durable de la Ville
Conseiller territorial Paris Est Marne et Bois

Jean-Pierre CRON
Maire adjoint chargé des travaux, de la voirie,
des espaces verts, de l'entretien des bâtiments
et de la commission de sécurité

Clotilde CERTIN
Maire adjoint chargé des sports

Pascal TURANO
Maire adjoint chargé de la sécurité
et de la gestion du domaine public

Delphine HERBERT
Maire adjoint chargé de la culture
Conseiller territorial Paris Est Marne et Bois

Jean-Marc BOCCARA
Maire-Adjoint chargé de l'animation événementielle, des
actions commémoratives, des anciens combattants et du
devoir de mémoire.

Pierre MIROUDOT
Conseiller municipal délégué
chargé de l'économie, de l'emploi,
des relations avec les grandes entreprises

Michel VAN DEN AKKER
Conseiller municipal délégué chargé du service social,
de la santé, des personnes handicapées
et dépendantes et de la maison médicalisée

Sylvain DROUVILLÉ
Conseiller municipal délégué
chargé du logement et de l'habitat social
Conseiller territorial Paris Est Marne et Bois

Valérie LYET
Conseillère municipale déléguée chargée des affaires civiles

André ROURE
Conseiller municipal délégué
chargé des relations avec les syndicats intercommunaux
et les partenaires institutionnels de la ville

Rachel GRUBER
Conseillère municipale déléguée
chargée de la médiation - prévention

Gabriela KADOUCH
Conseillère municipale déléguée à la petite enfance

Fabien BENOIT
Conseiller municipal délégué à la jeunesse, à l'enseignement
secondaire et au numérique

Joël MAZURE
Conseiller municipal chargé des relations avec les commerçants
et du marché du Centre, des affaires juridiques et de
l'administration des biens.

Madame, Monsieur, chers Charentonnais,

Michel Herbillon, avec sa suppléante Marie-Hélène Magne, Premier Maire adjoint à Charenton-le-Pont, a remporté les élections législatives avec 57,99% des suffrages le 18 juin 2017 sur la circonscription (Charenton, Maisons-Alfort, Joinville et Saint-Maurice).

Les électeurs ont reconnu dans ce tandem des élus de terrain qui se battent avec efficacité depuis plusieurs années au service de nos concitoyens et de l'intérêt général. Les habitants de notre circonscription seront représentés à l'Assemblée Nationale par un Député expérimenté et proche de ses concitoyens.

Soyez assurés de son implication sans faille pour défendre au niveau national des actions favorisant l'emploi, le pouvoir d'achat, la maîtrise de la fiscalité, la sécurité, le logement et la solidarité. Pour nous tous, il aura la volonté de tenir les engagements qu'il aura pris pour améliorer votre vie quotidienne.

A titre d'exemple, il a œuvré au cours des derniers mois à mes côtés avec les Maires de Saint-Maurice et de Joinville-le-Pont pour obtenir la pose d'un revêtement acoustique anti-bruit le long de l'autoroute A4 dont les travaux, financés par l'Etat et sans coût pour nos communes, ont débuté courant juin. Ils vous seront exposés dans ce numéro du *Cmag*.

Cette solution qui a déjà fait ses preuves aura pour conséquence directe de réduire les nuisances sonores à la source. Il s'agit d'une avancée importante ; mais nous continuons notre mobilisation en demandant d'autres actions significatives dont la combinaison doit améliorer la vie des riverains exposés au passage quotidien de 260 000 véhicules.

La période estivale nécessitera dans notre commune de notre part vigilance et solidarité. Les policiers municipaux seront impliqués dans l'opération "tranquillité vacances" permettant une surveillance des domiciles en cette période de congés.

Les jeunes pourront profiter de diverses activités proposées par les services municipaux, des accueils de loisirs mais également de séjours.

Les publics fragiles et les seniors seront bien sûr au cœur de nos préoccupations avec un suivi spécifique des agents



communaux, pendant cette période propice à l'isolement mais également à la canicule.

L'été à Charenton-le-Pont est traditionnellement placé sous le signe de l'animation grâce à l'opération Tous au Club, place Aristide Briand du 7 juillet au 6 août 2017. Celle-ci offre des moments de joie et de partage pour les enfants et les familles qui demeurent dans notre commune pendant la trêve estivale. C'est la raison pour laquelle, la municipalité a décidé de prolonger l'édition 2017 d'une semaine supplémentaire par rapport aux années antérieures.

Je vous souhaite un très bel été et vous donne, dès à présent, rendez-vous au Forum des associations le dimanche 10 septembre prochain au marché du centre.

Bien sincèrement

A handwritten signature in black ink, which appears to be 'H. Gicquel'. The signature is fluid and stylized, with a long horizontal stroke at the end.

Hervé Gicquel,
Votre Maire,
Conseiller départemental du Val-de-Marne

CONCOURS DES JEUNES TALENTS

Du rythme, de l'énergie et beaucoup d'émotions

Le service Jeunesse avait organisé en mai dernier un concours pour les 11/14 ans dans lequel les jeunes charentonnais pouvaient montrer "leur talent". Parmi eux, 13 ados se sont jetés à l'eau en choisissant de monter sur scène et de dévoiler au public nombreux et enthousiaste leur passion pour la danse, le chant ou la musique. Deux invités prestigieux étaient présents lors de cette soirée exceptionnelle, Gauthier Fayolle, quintuple champion du monde de freestyle football et Fanny Melili, jeune chanteuse révélée dans The Voice. Preuve de leur générosité, tous deux ont su trouver les mots pour encourager nos artistes en herbe. Gageons que ce concours des jeunes talents soit programmé à nouveau l'année prochaine !



COLLECTE ALIMENTAIRE

240 cartons pour l'épicerie solidaire

Depuis 2005, l'épicerie solidaire "Au petit plus" apporte une aide alimentaire aux personnes en situation de précarité, à Charenton et Saint-Maurice. Les 9 et 10 juin derniers, une banque alimentaire a permis de collecter devant le Monoprix et Simply market des produits d'hygiène, de biscuits et conserves qui seront plus tard achetés à 10% de leur valeur par les bénéficiaires de l'association. Bien qu'ils soient régulièrement sollicités, les Charentonnais n'hésitent pas à contribuer à ce type de collecte en se montrant bien volontiers solidaires.

FÊTE DE L'ESTAMPE

Des œuvres gravées dans le temps

Événement anniversaire de l'édit de Saint-Jean-de-Luz, la fête de l'estampe célèbre le droit d'exercer la gravure librement et connaît un succès dans la France entière. Les 26 et 27 mai derniers, l'atelier municipal d'arts plastiques Pierre Soulages a ouvert ses portes au public venu découvrir les différentes techniques d'impression. Au programme : exposition des œuvres réalisées par les participants aux ateliers mais également par Eijiro Ito, artiste graveur et démonstration de l'utilisation de la presse. Le travail délicat des artistes en herbe a conquis les visiteurs charmés par leur imagination débordante.



6^E ÉDITION DE LA DICTÉE DES FAMILLES

Un sans-faute pour l'AFC

Événement annuel incontournable, la dictée des familles a pris place le 24 juin à l'espace Toffoli. Les 75 participants ont été mis à rude épreuve au travers d'une dictée adaptée pour tous les âges sur le thème des vacances et du voyage. Françoise Kaziz, présidente de l'association des familles de Charenton, entourée des bénévoles, a procédé au terme de cette manifestation intergénérationnelle à la remise de prix, après un goûter convivial. Félicitations à Thomas (CE1-CE2), Hélène (CM1-CM2), Kim-Lam (6^e-5^e), Maëva (4^e-5^e), Abdelkader (lycée) et Philippe (adulte).

ELECTIONS LÉGISLATIVES

Michel Herbillon réélu Député de notre circonscription

Après les élections présidentielles en mai dernier, les Charentonnais ont de nouveau été appelés à voter à l'occasion des législatives les 11 et 18 juin derniers. Comme les citoyens de Maisons-Alfort, Saint-Maurice et Joinville-le-Pont, ils étaient invités à élire le Député de la 8^e circonscription. C'est Michel Herbillon qui a remporté le suffrage, obtenant 57,99 % contre 42,01% pour la candidate LREM, Jennifer Douieb-Nahon.

Charenton-le-Pont		
Inscrits	19 837	
Votants	9 733	49,06% des inscrits
Abstention	10 104	50,94% des inscrits
Exprimés	9 065	93,14% des votants
Jennifer DOUIEB-NAHON	4 361	48,11% des suffrages exprimés
Michel HERBILLON	4 704	51,89% des suffrages exprimés
8 ^e circonscription (Charenton-le-Pont, Joinville-le-Pont, Maisons-Alfort, Saint-Maurice)		
Inscrits	76 749	
Votants	38 073	49,61% des inscrits
Abstention	38 676	50,39% des inscrits
Exprimés	35 707	93,79% des votants
Jennifer DOUIEB-NAHON	15 001	42,01% des suffrages exprimés
Michel HERBILLON	20 706	57,99% des suffrages exprimés



Marie-Hélène Magne
Premier Maire adjoint chargé de l'Enfance et de l'Éducation

"J'ai été très fière de mener campagne aux côtés de Michel Herbillon à l'occasion des élections législatives dont l'issue a profondément modifié l'Assemblée Nationale. A la suite des présidentielles, nous sommes allés à la rencontre des habitants de Maisons-

Alfort, de Charenton-le-Pont, de Saint-Maurice et de Joinville-le-Pont pour échanger avec eux. L'accueil a toujours été chaleureux et les échanges constructifs puisque Michel Herbillon est un élu de terrain présent à nombre de manifestations locales, qui connaît des milliers d'habitants et parfaitement les communes de notre circonscription.

Au-delà du vote des lois et des sujets nationaux, les Charentonnais peuvent compter sur lui pour faire avancer les dossiers qui concernent notre ville au plus haut niveau. En tant que suppléante, je lui ferai naturellement remonter les préoccupations de nos citoyens".

RÉCOMPENSES

24^e trophées du sport

Le 16 juin dernier se sont déroulés les trophées du sport sous une nouvelle forme au Théâtre des 2 Rives. Accueilli par un **spectacle de batucada**, le Maire de Charenton, Hervé Gicquel, qui était venu en compagnie de son adjointe, Cloilde Certin, a mis l'accent sur l'effort financier important consenti par la Municipalité en faveur des **47 associations sportives de la Ville**, que ce soit par le versement direct de subventions ou par le maintien de la haute qualité des infrastructures mises à leur disposition.

Puis le moment était venu de récompenser les nombreux clubs de toutes disciplines qui sont distingués cette année en remportant des titres nationaux ou régionaux en individuels ou par équipes. Le point culminant de la soirée fut l'attribution du **trophée des trophées à la brillante championne d'Ile-de-France de taekwondo Nelcia Mize** et le **trophée du mérite aux dirigeants du club de l'Académie de boxes de Charenton Didier Dischamps et Pierre Cheng-Shao**. Ces derniers ont non seulement fait éclore de multiples champions et organisé de nombreuses rencontres internationales, mais ils ont surtout eu un rôle social important auprès des jeunes et des handicapés comme pour leur fameuse ascension du Kilimandjaro en compagnie de non-voyants.



LIONS CLUB

Une brocante haute en couleurs !

Le week-end du 10 juin, la traditionnelle brocante organisée par le Lions club sur la place Aristide Briand a réuni de nombreux stands et des centaines de participants venus faire des bonnes affaires et profiter d'une météo très agréable.

Ce fut également l'occasion de se sensibiliser à la maladie du diabète qui touche près de 3,3 millions de personnes en France grâce à des dépistages gratuits le dimanche, réalisés par des étudiantes infirmières. Petits et grands ont donc trouvé leur bonheur dans une ambiance des plus conviviales.



INITIATIVE

La 1^{ère} boîte à livres inaugurée

L'initiative de la boîte à livres évoque le "livre-voyageur", un phénomène mondial qui consiste à faire circuler des livres dans la nature **afin qu'ils soient lus et partagés par d'autres personnes**. Le principe, né aux États-Unis et dans les pays anglosaxons, se propage en France depuis quelques années. Le mois dernier, Hervé Gicquel et François Leduc, président du Lions club ont inauguré conjointement une boîte à livres sur la place Briand. Ils ont précisé tous deux **l'importance d'un accès gratuit et simple à la culture** pour tous et que ce dispositif permettait à chacun de devenir acteur en apportant ou en empruntant des livres. Une deuxième boîte est d'ores et déjà prévue dans les jardins du Cardinal de Richelieu (quartier de Bercy).

JUMELAGE TROWBRIDGE

Charenton accueille une délégation britannique

Un petit groupe tout droit venu de Trowbridge, ville de l'Ouest de l'Angleterre, a été reçu le 10 juin dernier par l'équipe municipale. Depuis 21 ans, nos deux villes entretiennent en effet des liens étroits d'amitié par l'intermédiaire des comités de jumelage ; ces liens se traduisent ainsi par des échanges culturels, éducatifs et économiques. Le matin même, les membres de la délégation avaient participé à l'animation "speaking coffee", organisé par le comité de jumelage à la médiathèque des quais.

Lors de cette rencontre, Hervé Gicquel, le Maire, a tenu à rappeler sa solidarité auprès du peuple britannique après les récents épisodes de terrorisme de Londres et Manchester.



FÊTE DES QUARTIERS

Rencontrer nos chers voisins

La bonne entente avec son voisinage, ça n'existe pas seulement dans les séries télévisées ! Les Charentonnais, qui ont su se réunir le 19 mai dernier pour la fête des quartiers autour d'un verre ou d'une spécialité culinaire en discutant et prenant du bon temps, en sont la preuve. Chaque année, les différentes générations se côtoient et partagent des temps de discussion dans une ambiance détendue et chaleureuse. Hervé Gicquel, le Maire, accompagné de Jean-Marc Boccara, Maire adjoint chargé de l'animation événementielle, a également échangé avec les habitants et notamment les plus jeunes.



Retrouvez l'ensemble des photos de ces manifestations sur la photothèque de la Ville : www.charenton.fr

SERVICE JEUNESSE

Un gala des plus engagés

L'année s'est clôturée en beauté avec le gala de fin d'année des ateliers socioculturels du service Jeunesse, le 3 juin dernier. Les artistes en herbe qu'ils soient danseurs, chanteurs, musiciens ou comédiens ont pu partager leurs compétences auprès de leurs proches et amis venus les applaudir sur la scène du T2R. Leur bonheur d'être sous le feu des projecteurs s'est exprimé à travers les thèmes de la **citoyenneté**, la **paix** et la **tolérance** abordés cette année. Le public ravi attend maintenant avec impatience le spectacle de l'année prochaine !



AUTOROUTE A4

Installation d'un revêtement anti-bruit

Suite à une réunion de travail qui s'est déroulée le 2 mai dernier en présence d'Hervé Gicquel, Stéphane Beaudet, Vice-Président en charge des transports pour la Région Ile-de-France a annoncé le lancement de travaux, dès le 19 juin 2017, visant à réduire les incidences phoniques de cet axe routier grâce à la mise en place d'un revêtement spécifique. La 1^{ère} phase de l'opération s'est bel et bien déroulée jusqu'au 30 juin dernier dans le sens Province-Paris. Elle devrait être complétée par une intervention similaire dans le sens Province-Paris fin août et début septembre pendant 15 jours. Après tant de déceptions ces dernières années, l'équipe municipale se félicite de cette action significative. Cependant, comme l'a rappelé le Maire, Hervé Gicquel, dans une lettre adressée aux riverains de l'A4, courant juin, il s'agit d'une première étape, de la genèse d'une action plus globale pour pacifier définitivement et efficacement cet axe de circulation".



Hervé Gicquel

Maire de Charenton-le-Pont • Conseiller départemental du Val-de-Marne

Depuis la création de l'autoroute A4 dans les années 70, notre ville est confrontée à l'accroissement des nuisances sonores générées par cet axe routier. La municipalité s'est sans cesse mobilisée pour obtenir légitimement que notre cadre de vie, vos habitations, bien souvent préexistantes à la construction de cette infrastructure, soient préservés, autant que possible, de ces bruits incessants, de jour comme de nuit.

Depuis mon élection, le 2 mai 2016, à l'instar de mes prédécesseurs, j'ai placé ce dossier parmi mes plus grandes priorités. Avec les Maires de Joinville-le-Pont, Maisons-Alfort et Saint-Maurice, nous sommes intervenus conjointement au cours des derniers mois afin d'interpeler tous les acteurs susceptibles d'apporter en tout ou partie des solutions à cette problématique.

La mise en place d'un revêtement routier acoustique anti-bruit, cofinancée par l'Etat et la Région Ile-de-France, sur le tronçon de l'autoroute entre la Porte de Bercy et le Pont de Charenton a débuté. Il s'agit d'une action significative tant en termes financiers (2 millions d'euros co financés par la région Ile-de France et l'Etat) qu'en termes de réduction des nuisances sonores.

Je remercie Stéphane BEAUDET, Vice-Président en charge des transports et Valérie PECRESSE, Présidente de la Région Ile-de-France ainsi que l'Etat d'agir concrètement dans ce domaine. J'assure les Charentonnais de notre mobilisation afin que d'autres actions soient mises en œuvre pour pacifier cet axe de circulation fréquenté par 260 000 véhicules par jour et en réduire les diverses nuisances.

Calendrier des travaux

- La 1^{ère} phase des travaux s'est déroulée du 19 au 30 juin 2017. Elle a consisté à traiter la chaussée dans le sens Province-Paris.
- La 2^e phase est finalement prévue fin août début septembre 2017, la même intervention sera réalisée dans le sens Paris-Provence
- Les travaux seront exécutés de nuit entre 21h et 4h30 du matin avec une fermeture à la circulation routière et un système de déviations signalées en amont

Plus d'informations sur : www.charenton.fr ou suivre les travaux en temps réel sur www.sytadin.fr

• 3km d'autoroute recouvert de revêtement anti-bruit

• 10 voies de circulation traitées

• 4500 tonnes d'enrobés anti-bruit posés



2 pistes pour traiter définitivement le problème de l'autoroute A4

1^{ÈRE} PISTE :

la mise en place de protections phoniques lourdes

En raison de la présence d'immeubles d'une hauteur conséquente, de la configuration de Charenton et de la vitesse des véhicules, la Direction des routes d'Ile-de-France avait conclu, dès septembre 2013, qu'au-delà de la construction de murs anti-bruit, des solutions lourdes de type couverture ou semi couverture seraient efficaces pour traiter les problèmes de nuisances de l'autoroute A4.

Ces interventions dépendant directement de l'Etat dépassent selon les premières estimations la centaine de millions d'euros et sont extrêmement complexes à mettre en œuvre en cette période de tension sur les finances publiques. La ville de Charenton reste mobilisée pour obtenir que des dispositifs limitant les nuisances sonores soient installés.

2^È PISTE :

la transformation de l'Autoroute A4 en Boulevard Urbain

Hervé GICQUEL préconise une réduction notable des nuisances sonores générées par l'autoroute A4 en la transformant en boulevard urbain. Cette proposition innovante, s'appuyant sur une réduction de la vitesse des véhicules, a déjà fait ses preuves dans d'autres pays et représente un investissement raisonnable.

De plus, la transformation de l'A4 en boulevard urbain serait en résonance avec le renouvellement du quartier de Charenton-Bercy et la requalification des parcours le long de la Seine à Charenton puisqu'elle permettrait de pacifier ce secteur de vie. Le Maire de Charenton est intervenu auprès du Préfet de Région et de la Présidente du Conseil Régional d'Ile-de-France afin de mettre en œuvre cette solution novatrice.



Dans les prochains numéros du *Cmag*, nous allons régulièrement vous parler du stationnement payant et des évolutions qui vont, à l'échelle locale et nationale, accompagner ce sujet invariablement sensible dans une ville de première couronne parisienne. Dès la rentrée de septembre, à l'occasion du changement de prestataire en charge de ce secteur, des améliorations sont à prévoir en termes d'horodateurs, de modalités de paiement et de services proposés. Une exception non négligeable dans cette mutation : le prix du stationnement en ouvrage comme en surface reste inchangé.

STATIONNEMENT RÉGLEMENTÉ

Faciliter la vie des Charentonnais

2000, Charenton réglemente son stationnement pour faciliter la vie de ses habitants

Dans les années 2000, les Charentonnais n'en pouvaient plus ! Paris ayant fait le choix de généraliser le stationnement payant, Charenton-le-Pont se retrouvait chaque jour "envahie" par les véhicules extérieurs de franciliens préférant laisser à la journée leurs voitures non loin des stations de métro charentonnaises pour se rendre travailler dans la Capitale par les transports en commun.



Notre commune était également saturée lors de diverses manifestations au Bois de Vincennes au premier rang desquelles la Foire du Trône. La conséquence était simple : le stationnement sur voirie à Charenton était saturé et les habitants ne trouvaient plus la moindre place dans leur propre commune !

Afin de faciliter la vie des charentonnais, l'équipe municipale avait alors décidé de mettre, à son tour, en place le stationnement réglementé. Dès lors et au fil des améliorations apportées à ce dispositif, l'objectif de la Ville a toujours été très clair à savoir décourager les conducteurs extérieurs de stationner sur Charenton afin de privilégier le stationnement résidentiel des habitants, permettre la rotation des véhicules dans les zones commerciales ou concentrant des services publics.

En réglementant son stationnement, la municipalité s'est dotée d'un outil permettant de mieux gérer ce sujet problématique pour toutes les communes limitrophes de la Capitale.

L'équipe municipale avait également cherché à appliquer des tarifs modérés en direction

des résidents (20 euros l'abonnement mensuel) et inchangé depuis son instauration. D'ailleurs, il n'y aura pas de modification de la grille tarifaire en septembre prochain.

EM Park

2017, des nouveautés pour mieux se stationner

La fraude au stationnement atteint en moyenne 70% en France. L'équipe municipale de Charenton voit dans l'irrespect des règles du stationnement un frein à la rotation des places disponibles et donc à l'offre de stationnement sur la ville pour les habitants. C'est la raison pour laquelle elle a souhaité, d'une part, que le paiement du stationnement soit plus simple et attractif afin qu'il soit spontanément mieux respecté et, d'autre part, que des moyens de lutte contre les contrevenants soient mis en place. La récente désignation

Des zones de stationnement adaptées aux besoins

Sur Charenton, il existe plusieurs zones de stationnement répondant, chacune à des modalités et des tarifs propres :

La zone rouge est présente sur les grands axes de circulation et les rues commerçantes. Elle a vocation à accueillir le stationnement de courte durée (4 heures maximum) afin de favoriser la rotation des véhicules et de donner à chacun la possibilité de se garer à proximité des commerces.

La zone verte permet le stationnement de plus longue durée des riverains abonnés au forfait résidentiel et des visiteurs extérieurs. Le stationnement y est limité à 7 jours, conformément au Code de la route qui considère qu'au-delà de ce délai un véhicule peut être considéré comme une voiture ventouse et à ce titre être verbalisé et/ou placé en fourrière.

La zone Bleue est située sur la rive sud de la ville Ile Martinet : Parking Tony Parker et chemin de l'ancienne écluse. Le stationnement gratuit y est limité à 4 heures. Les automobilistes doivent y utiliser un disque de stationnement européen.

La zone Cœur de ville signalée par des bornes lumineuses qui permet un stationnement gratuit durant 15 minutes dans la rue de Paris entre les rues Croquette et de la Mairie afin d'accéder facilement aux commerces et divers services situés en centre-ville.



de la société EMPARK pour gérer le stationnement s'inscrit dans l'action de la ville afin de mieux maîtriser les enjeux liés à ces questions et va s'accompagner d'un certain nombre de nouveautés dès septembre 2017.

- **La mise en place de 135 nouveaux horodateurs équipés d'un clavier interactif.**

Ce système nécessite forcément de renseigner sa plaque minéralogique dans les horodateurs. Il permet aux automobilistes de s'identifier de façon fiable et d'éviter les fraudes ou les erreurs de la part des agents verbalisateurs.

De plus, les 135 horodateurs qui seront prochainement installés seront alimentés par énergie solaire ; un choix naturel, fiable et responsable envers l'environnement.

A partir de septembre, le paiement par pièces de monnaie n'existera plus notamment pour éviter les dégradations et les vols et sera systématiquement remplacé par le paiement par Carte bleue ou par carte prépayée. Ces cartes prépayées pourront être achetées dans les points de vente qui seront prochainement indiqués sur le site internet : www.charenton.fr



- **Le renforcement de l'information des usagers**

Au cours de l'été, une campagne de marquage au sol permettra de mieux matérialiser les emplacements de stationnement sans neutralisation des places. Les nouveaux horodateurs seront dotés d'une signalétique permettant d'en comprendre facilement le fonctionnement.

Pour accompagner les Charentonnais dans le cadre du déploiement de ses horodateurs, la

société Empark en charge du stationnement sur la ville sera présente au Forum des Associations, le dimanche 10 septembre, pour des démonstrations. Prochainement, il sera possible de consulter un tutoriel sur le site internet de la ville.

Enfin, signalons l'ouverture d'une Maison du stationnement située dans le Parking de la rue de la Mairie. Cet équipement aura vocation à répondre aux questions et traiter les demandes liées aux services du stationnement



ATTENTION !

Inscription obligatoire pour bénéficier des tarifs "résidents" et du dispositif Paybyphone

La Municipalité a choisi de simplifier le système de paiement du stationnement sur le territoire de la commune en adhérant à Paybyphone qui permet de régler son stationnement avec son mobile ou un ordinateur.

La rédaction du Cmag rappelle qu'il n'est pas possible d'utiliser le code "Résident" pour payer son stationnement sans avoir, au préalable, procédé à son inscription auprès de la cellule réglementaire.

Pour en savoir plus : Cellule réglementaire
49, rue de Paris - Tél. 01.46.76.46.24/46.86
(horaires d'ouverture du 8h30 à 12h puis de 13h30 à 17h).

Vous pouvez effectuer vos démarches par mail à : stationnementpaybyphone@charenton.fr en joignant un justificatif de domicile et de véhicule.



des Charentonnais comme des visiteurs. La Maison du stationnement, ouverte de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 du lundi au vendredi accueillera le public pour effectuer toute démarche et demande de renseignements concernant le stationnement payant sur voirie et dans les parcs de stationnement de Charenton.

Les Charentonnais pourront également se familiariser à l'usage des horodateurs et des applications mobiles dédiées au stationnement payant de la ville.

L'ensemble de ces missions sera conduit en coordination avec la Ville et sous son contrôle.

- **L'utilisation, par la police municipale, d'un véhicule de pré-contrôle dit à Lecture Automatique de Plaque d'Immatriculation (LAPI),**

Ce véhicule électrique propre et de marque française est un "observateur" du stationnement. L'analyse des données récoltées par les caméras embarquées à bord permettra par exemple de mieux comprendre le comportement des usagers. Son utilisation se

fera en ville, non pas 24/24 h mais à la demande de la municipalité. Tout est encadré par la CNIL (Commission nationale de l'informatique et des libertés, NDLR).

Les données ne seront pas conservées. Le véhicule ne peut en aucun cas verbaliser. Il peut cependant aider au pré-contrôle. Au 1^{er} janvier 2018, avec l'entrée en vigueur de

la dépenalisation du stationnement en voirie (Loi Maptam, NDLR), les agents verbalisateurs seront tenus informés en cas d'impayés. Il n'y aura pas de matraquage, pas plus qu'il ne sert de parier sur l'indulgence des agents aujourd'hui : les forces de l'ordre ne verbaliseront que les automobilistes qui n'auront pas payé.



JANVIER 2018

Dépenalisation du stationnement

Les articles 63 à 66 de la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles de janvier 2014 dite loi MPTAM, prévoient, au 1^{er} janvier 2018, la dépenalisation du stationnement payant sur voirie. Cela signifie que l'amende pénale sanctionnant une infraction au stationnement (jusqu'à alors une contravention de 17 euros partout sur le territoire) sera à compter de cette date remplacée par une redevance d'occupation du domaine public (dite Forfait de post-stationnement - FPS) dont le montant sera dorénavant fixé par le Maire. En résumé, les villes sont donc désormais libres de définir l'ensemble de leur politique de mobilité et de partage de l'espace public ... Mais cette liberté à ses limites. En effet, Charenton ne peut définir ce FPS sans tenir compte du contexte dans lequel elle évolue. Ainsi, si elle propose un tarif trop faible, elle va très rapidement retrouver le statut de "bon plan" dont elle avait su se défaire en 2006.

Cette hypothèse est d'autant plus concevable que la Maire de Paris a d'ores et déjà annoncé les FPS parisiens : 35 euros dans les arrondissements périphériques et 50 euros dans le centre de la Capitale. Notre équipe ne s'est pas encore prononcée sur ce point. Elle se laisse l'opportunité d'échanger avec les Charentonnais sur ce point délicat à l'occasion des prochaines réunions de quartier à l'automne 2017.



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Opération pédagogique pour venir à bout des mauvais comportements sur la route

Le 22 mai dernier, la Compagnie Territoriale de Circulation et de Sécurité Routière du Val-de-Marne a mis en place, en partenariat avec la police municipale de Charenton, une opération pédagogique alternative aux poursuites à l'angle des rues de la République et de Paris. Cette opération visait à sensibiliser les automobilistes et les conducteurs de 2 roues ayant commis une infraction au code de la route. L'idée était simple : proposer exceptionnellement aux contrevenants une alternative à la sanction à vocation pédagogique. Ainsi, les utilisateurs de 2 roues, voitures et utilitaires pris en infraction ce jour-là (non-port de la ceinture, communication au volant, absence de gants pour les motards pour la plupart) ont eu le choix entre l'amende et la perte de points correspondant à leur contravention ou participer immédiatement à un stage d'information et de prévention routière. Le bilan de cette journée montre combien ce type d'opération se justifie et combien, chacun de nous, régulièrement avons besoin de nous entendre rappeler qu'en matière de sécurité routière, nous sommes tous responsables !



2,3 ET 4 (QUADS) ROUES MOTORISÉS

Vérifiez la conformité de votre plaque minéralogique

Depuis le 1^{er} juillet 2015, les plaques nouvellement posées sur les véhicules à 2 ou 3 roues à moteur (cyclomoteurs, motocyclettes, tricycles) et les quadricycles carrossés (quads) doivent répondre à un format précis de 210 mm par 130 mm et, par ailleurs, être fixées à l'aide de rivets. Les utilisateurs de véhicule 2,3 et 4 roues (quads) disposaient d'un délai d'un an s'achevant au 30 juin 2017 pour se mettre en conformité. A compter du 1^{er} juillet 2017 tous les propriétaires de 2,3 et 4 roues type quads ne possédant pas de plaques au format unique autorisé et/ou fixées de manière amovible seront passibles d'une amende de 135 euros.



VITE DIT...

Les chantiers de l'été

Dans nos rues :

- Travaux de réhabilitation Pont Nelson-Mandela
- Installation d'un plateau surélevé au carrefour de la rue de Verdun et l'avenue de la Liberté
- Chantier d'assainissement rue Victor Hugo
- Réfection de la rue du Séminaire de Conflans

Dans nos écoles :

- Finalisation des opérations de sécurisation des établissements
- Poursuite de la réfection des systèmes de chauffage et d'éclairage dans le cadre du contrat de performance énergétique
- Réfection des réseaux informatiques
- Le Chantier de l'école avenue Anatole France se poursuit sans accuser de retard. Les deux étages du futur établissement sont sortis de terre et le bâtiment sera bientôt doté de sa couverture. Le bâtiment étant alors "clos et couvert", le second œuvre va donc très prochainement débuter.

Dans nos crèches :

- Insonorisation de pièces de vie (Simone Dorlanne)
- Travaux d'isolation et de performance énergétique (Simone Dorlanne, Victor Bash)
- Rafrâichissement des peintures, faux-plafonds et des sols (Archevêché, Bercy)
- Mise en conformité pour les personnes à mobilité réduite (Petit Château)
- Après un retard dû à l'installation du chantier, les travaux du Multi-accueil Paris ont repris le 19 juin dernier et vont se poursuivre jusqu'au printemps 2018.

Dans nos équipements sportifs :

- Mise en peinture des couloirs du complexe Maurice Herzog,
- Réfection des vestiaires de la salle Maurice Herzog et rafraîchissement des peintures des couloirs,
- Les deux mois d'été vont permettre au chantier de la tribune du stade Guérin d'atteindre son épilogue. Les usagers devraient pouvoir

investir la structure fin septembre.

- La phase de démolition des anciens locaux du stade Charentonneau est achevée. A partir du 15 juillet, les modulaires faisant office, durant l'opération, de vestiaires vont être déplacés. Le chantier s'ouvrira à la fin de l'année.

Dans nos autres équipements municipaux :

- Remplacement de la moquette par du sol souple au conservatoire André Navarra,
- Rafrâichissement des peintures du rez-de-chaussée de la salle Camille Claudel,
- Création d'une salle de dessin numérique à l'Atelier Pierre Soulages,
- Changement des sols et poursuite des travaux de ventilation et rafraîchissement de l'espace Toffoli.

A savoir : Ces travaux seront, pour certains, effectués par des entreprises extérieures. 150 interventions réalisées au cours de l'été seront assurées par les agents municipaux.



LE FOURNIL DU BOULANGER

Où trouver du pain cet été ?

Boulangerie Chenib

3, rue du Pont
Fermée au mois d'août

Boulangerie du Théâtre

84, rue de Paris
Fermeture du 1^{er} au 20 août

Boulangerie Duarte

4, rue du Général Leclerc
Fermeture du 31 juillet au 29 août

Boulangerie Pâtisserie

Bellangeon
1, rue du Général Leclerc
Fermeture du 10 juillet au 07 août

La Brioche Feuilletée

125, rue de Paris
Fermeture du 1^{er} au 21 août

Boulangerie Pâtisserie

Liberté
137, rue de Paris
Ouvert tout l'été

L'Atelier de Christophe

61, rue de Paris
Ouvert tout l'été

L'Epi de Charenton

15, place Bobillot
Ouvert tout l'été

Pain Tradition

143, rue de Paris
Ouvert tout l'été

Boulangerie de Bercy

4, rue du nouveau Bercy
Ouvert tout l'été

Boulangerie Banette

3, place des Marseillais
Ouvert tout l'été



CET ÉTÉ, PARTEZ L'ESPRIT TRANQUILLE

Opération Tranquillité Vacances

Afin de garantir votre sécurité et celle de votre habitation, la police municipale a mis en place l'Opération Tranquillité Vacances. Cette prestation gratuite a pour but de dissuader les actes malveillants par des rondes des fonctionnaires de police municipale à votre domicile lors de vos absences. Il est possible de télécharger le formulaire d'inscription depuis le site Internet www.charenton.fr. Vous pouvez également choisir de vous adresser directement à la police municipale, au 8 place Henri d'Astier de la Vigerie à Charenton (de 8h30 à 17h du lundi au vendredi).

Save the date Agenda de la rentrée

- **Lundi 4 septembre :**
Rentrée scolaire
- **Dimanche 10 septembre :**
Forum des associations
- **Samedi 16 septembre :**
Journée des nouveaux habitants
- **Samedi 16 septembre :**
Journée européenne du patrimoine
- **Dimanche 17 septembre :**
Bourse aux jouets

SAMEDI 16 SEPTEMBRE :

Réception des nouveaux habitants

A l'attention des nouveaux arrivants dans la ville de Charenton, la Ville organise une visite guidée. Une occasion conviviale de parcourir et découvrir son patrimoine. Inscriptions jusqu'au 10 septembre : communication@charenton.fr ou au 01.46.76.48.12

JUDO

Anthony Magne : champion, étudiant et professeur !

On peut être un sportif de haut niveau et avoir une tête bien faite. Le Charentonnais Anthony Magne en est la preuve concrète. Actuellement étudiant en master de management à Léonard de Vinci, il a réussi à concilier sa carrière sportive et ses études. *"Le judo est un sport qui est resté en grande partie amateur, explique-t-il, il est nécessaire de poursuivre ses études pour trouver un travail !"*

Formé dans son enfance au judo club de Charenton, il essaye de transmettre à son tour son savoir et a repris, depuis trois mois, le cours des adultes qui sont tous ceintures noires ! Récemment monté dans la catégorie des 90 kg en compétition



il accumule les bons résultats. Régulièrement engagé dans de grands tournois nationaux label A, il a fait quasiment un podium à chaque sortie ! **Vice-champion de France universitaire en mars**, il est sélectionné pour les **championnats d'Europe universitaires** qui se dérouleront fin juillet au Portugal. Il s'est également qualifié pour la finale des championnats de France 1^{ère} division qui opposera les 30 meilleurs judokas français de chaque catégorie en novembre 2017.

"Je profite de chaque instant, conclut-il, je prends toujours beaucoup de plaisir et je compte bien profiter à fond des cinq ou six ans de carrière qui me restent !"



ESCRIME

Le Cercle Henri IV ou la renaissance d'un grand club

L'escrime est une tradition à Charenton et le cercle Henri IV est un club historique qui a connu son heure de gloire dans les années 70 avec 360 adhérents et des athlètes olympiques. Après avoir traversé une période un peu plus difficile, le club est en train de renaître de ses cendres et de connaître à nouveau le succès. A l'origine de tout cela, le club a décidé de reprendre le travail à la base en recrutant il y a six ans comme entraîneur, une sabreuse de haut niveau Flora Palu qui s'est révélée malgré son jeune âge une excellente pédagogue.

Outre les cours traditionnels, elle a ouvert de nouveaux créneaux avec la baby escrime qui fait travailler la motricité des tous petits mais également un cours de sabre adulte.

Les jeunes enfants qu'elle entraîne depuis l'âge de 6-7 ans ont maintenant l'âge de disputer des compétitions de moins de 14 ans et les résultats obtenus sont excellents ! Des jeunes un peu plus grands sont venus rejoindre le club renforçant la spirale positive. *"Les équipes nationales étrangères de plusieurs continents viennent régulièrement s'entraîner à Charenton et c'est une ouverture sur le monde pour nos jeunes"*, poursuit Flora. *"La confrontation avec des styles différents comme celui des américains ou des égyptiens représente un gain rapide d'expérience qui se traduit dans les tournois."*

Parmi l'impressionnante série de résultats, on peut citer un titre de champion de France nationale 2 par équipe pour les moins de 17 ans et une médaille de bronze pour les moins de 20 ans. Et en individuel, des médailles de bronze en championnat de France nationale 2 moins de 11 ans, nationale 2 moins de 20 ans et en nationale 3 seniors !

VOLLEY

Le CNM retrouve l'élite !

Le C.N.M. Charenton Volley-ball est un des clubs phares du Val-de-Marne, tant du point de vue du nombre de ses licenciés que du niveau sportif où ses équipes évoluent. L'équipe fanion après sept ans en "Elite", meilleur niveau amateur français, avait dû baisser pavillon en fin de saison dernière et a donc évolué cette saison en Nationale 2 avec pour objectif la remontée immédiate. À l'issue de la première phase, l'équipe a fini première de sa poule ce qui lui a permis d'accéder aux play-offs de Nationale 2 Masculine groupe B dont la poule finale s'est déroulée les 20 et 21 mai 2017. En écartant, une nouvelle fois, de sa route Alsatia Neuhof Strasbourg, le C.N.M. Charenton a fait ce qu'il fallait pour conserver sa place de premier et retrouver la Nationale 1 "Elite" dès la saison prochaine ! Un bel exploit !



PARTENARIAT FRUCTUEUX POUR LES JEUNES

Faire découvrir le monde de l'entreprise et des entrepreneurs aux lycéens

La cérémonie de clôture du programme "Quand élèves et entreprises se rencontrent" a eu lieu le 23 mai dernier, à l'Espace Toffoli.

Cette manifestation rend compte du travail mené tout au long de l'année pour rapprocher des lycéens du monde du travail. Cet événement annuel récompensait les lauréats (élèves de seconde du lycée Robert Schuman) ayant réalisé les meilleures interviews de professionnels. Plus de 200 élèves, des élus ainsi qu'une cinquantaine d'invités comprenant des chefs d'entreprises, des commerçants et équipes enseignantes étaient présents.

Cette 3^e édition placée sous la bannière de l'engagement et de la citoyenneté a permis de mettre en exergue les actions menées toute l'année par le lycée, le Club Gravelle Entre-

prendre et la collectivité et d'interroger les jeunes sur le sens que revêt pour eux ce thème fort. Ils ont également participé à un jeu symbolique organisé pour l'occasion qui leur a permis d'offrir un bouquet de fleurs aux personnes âgées de la résidence Jeanne D'Albret. Cette chaîne de générosité a été permise par les commerçants impliqués dans ce programme.



ACCOMPAGNEMENT À L'EMPLOI

2 Charentonnais témoignent de leur expérience

"J'étais conseillère en image relooking quand l'entreprise dans laquelle j'étais prestataire a été vendue. Je me suis donc tournée vers la Direction de l'Economie et de l'Emploi de Charenton sur les conseils d'une amie. J'ai participé aux ateliers de préparation d'entretien d'embauche encadrés par des conseillères qualifiées et dynamiques qui nous mettent dans le bain directement. Leurs conseils et les documents distribués sont très utiles et m'ont permis de bien me préparer. 5 jours après la formation, j'ai décroché un entretien et un CDD commencé la semaine suivante. Aujourd'hui, je poursuis mon travail d'auto-entrepreneuse, avec des jobs ponctuels et ces ateliers m'ont été très bénéfiques."

Marion



"J'ai été aidé par la Direction de l'Economie et de l'Emploi de Charenton qui m'a appris à rédiger mon CV et à utiliser les outils informatiques dans la recherche d'emploi. Après une première expérience

peu concluante auprès d'un autre organisme, j'ai découvert une structure intéressante avec des formateurs à l'écoute et investis. Moi qui ai quitté l'école très tôt où je n'ai pas appris à apprendre, je me suis piqué au jeu et je me rends très régulièrement à la médiathèque des quais. Là-bas, j'ai accès aux ordinateurs qui me permettent de poursuivre mes recherches et d'être aidé. Grâce à ces deux structures complémentaires, j'ai pu décrocher des entretiens et même un CDD au mois de décembre."

Luc, en recherche d'emploi, 55 ans

L'actualité de nos commerces et entreprises

HAPPY DAYS

Mode



Depuis peu, la boutique située au 125, rue de Paris a réouvert et est désormais spécialisée dans la mode enfants de 0 à 14 ans. Dominique a complètement réaménagé son espace pour que les plus jeunes puissent y trouver l'article convoité : vêtements, chaussures, accessoires, ombrelles, cartables à roulettes, trousse et les incontournables handspinnings, le tout bien souvent griffés de vos personnages ou de votre club préférés. Ainsi toutes les licences dont vous rêviez sont désormais disponibles à Charenton pour votre plaisir et celui de vos enfants. En bonus une possibilité est offerte aux parents de personnaliser les articles par broderie.

A noter : La boutique Happy days du 168, rue de Paris est pour sa part spécialisée dans les cadeaux layettes.
Happy days - 125, rue de Paris
Ouvert du lundi au jeudi de 10h à 19h et le vendredi de 10h à 17h. Tél. 06.20.60.91.62

ELIXIR BEAUTÉ

Institut de beauté



Carole Tourchik vous accueille dans son institut pour vous prodiguer des soins de beauté. Un nouvel appareil vient d'y faire son apparition. Il répond au nom de code cellu M6 Alliance et permet une infinité de protocoles personnalisés pour des résultats minceur et anti-âge. Une méthode 100% naturelle au service de votre beauté. A raison d'une cure de 12 à 15 séances de 20 à 40 minutes, les résultats sont visibles. Soins du visage pour plus de fermeté, de souplesse et d'hydratation ou soins du corps déstockage de graisses, lissage et redensification naturelle du derme par une technique de palper-rouler. L'institut est également distributeur exclusif de certains produits de soins esthétiques visage-corps de haute qualité.

1, place de Valois
Ouvert de 10h à 19h du mardi au samedi inclus
Tél. 01.43.75.10.09

LE PARIS-SPORTS

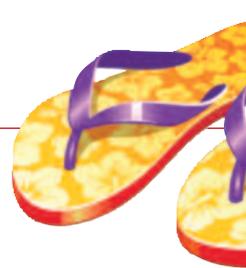
Brasserie

C'est fort d'une expérience de 25 ans dans le domaine de la restauration que Philippe Masson, originaire du sud de la France, a racheté le Paris Sports avec des idées de nouveautés pour redynamiser le quartier. "J'ai décidé de renouveler la carte avec une priorité donnée aux produits frais que je vais chercher le matin à 6h à Rungis," nous explique-t-il. "Chaque jour, il y a ainsi des poissons du jour à la carte ! Charenton représentant avant tout une clientèle familiale, il faut pouvoir satisfaire tous les publics avec des produits de qualité ! De la bonne viande pour les carnivores, des salades pour ceux qui font attention à leur ligne et de bonnes pizzas dont la pâte est pétrie sur place par un vrai pizzaiolo !"

Ouvert 7 jours sur 7, le Paris sports vous donnera l'occasion de trouver à vous sustenter à toute heure de la journée, un croque, une crêpe, ... Quoi de plus agréable après une petite promenade dans le bois de Vincennes voisin ? Et en bonus, les passionnés pourront regarder tranquillement les grands matches sur écran géant dans le salon privé.

Le Paris-Sports - 116, rue de Paris ouvert de 6 h à minuit du lundi au vendredi - de 8h à minuit le samedi de 10h à minuit le dimanche.
Tél. 01.43.68.31.09





VACANCES D'ÉTÉ À CHARENTON

Cap sur la 9^e édition de **Tous au Club !**

La municipalité met un point d'honneur à proposer à ses concitoyens des animations de qualité tout au long de l'année dans la mesure où elles participent au bien vivre ensemble. Lorsque l'été arrive, Charenton ne déroge pas à cette règle en offrant pour la 9^e année consécutive l'opération "Tous au Club" qui gagne pour cette édition une semaine supplémentaire. Au-delà du renforcement de l'animation et de l'attractivité de la ville, cet événement à une dimension solidaire car il permet aux enfants qui restent à Charenton pendant l'été de trouver des activités originales, de créer de nouveaux liens d'amitiés et de partager des moments de joie en famille.



Des châteaux de sable

Les plus jeunes pourront déployer des trésors de créativité en construisant des châteaux de sable, sous le regard admiratif de leurs parents ! Sur dépôt d'une pièce d'identité, il sera possible de se faire prêter du petit matériel (pelle, seau, râteau).



Un parcours aventure

De quoi trembler, s'amuser et grimper sur les conseils des animateurs de l'UCPA.

Activité payante :

1,50 € pour les Charentonnais
2 € pour les non Charentonnais

Un mur d'escalade

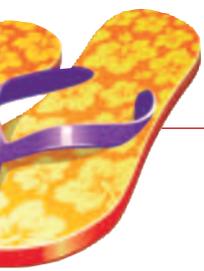
C'est l'activité qui procurera incontestablement le plus de frissons avec ses 8m de hauteur : pour les plus aventureux !

Activité payante : 1€ pour les Charentonnais
1,50 € pour les non Charentonnais



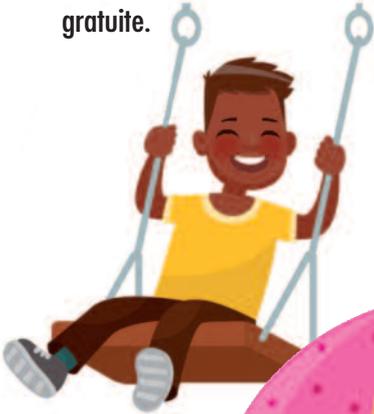
Nouveauté : 2 terrains de mini-tennis

Si, le mois dernier, le tournoi de Roland Garros a fait tourner les têtes, il aura sans doute inspiré certains joueurs ! Une activité à partager en famille. Sur dépôt d'une pièce d'identité, il sera possible de se faire prêter une raquette et des balles.



Des balançoires

Idéal pour partager un moment de complicité entre parents et enfants, car à chaque fois, on rêve de s'envoler ! Activité gratuite.



Et aussi le retour des pédalos !

Sur un petit bassin d'eau, des petits bateaux avec de grandes roues. Pour les faire avancer, il faudra pédaler, moussaillon ! Ce sera sportif et amusant à la fois ! Activité payante : 1 € pour les Charentonnais et 1,50 € pour les non Charentonnais



Cette année, Tous au Club s'installe une semaine de plus sur la place Briand. Jusqu'au 6 août, venez prendre un air de vacances et vous dépayser en famille ou entre amis !

Un bar de la plage

Comme toujours, Tous au Club a prévu aussi un endroit pour se restaurer et se rafraîchir, avec une terrasse pour s'installer tranquillement et profiter d'une crêpe, d'une glace, d'une boisson et d'autres gourmandises. Du lundi au dimanche de 10h à 20h.



La parole à

Jean-Marc Boccara
Maire adjoint chargé
de l'Animation événementielle

"Avec cette 9^e édition de Tous au Club, c'est un peu des vacances qui s'installent sur la place Briand. Les habitants qui restent à Charenton vont pouvoir s'amuser, se détendre et passer de bons moments ensemble, à faire du tennis en famille ou à grimper sur le mur d'escalade, avant une petite glace bien méritée !

Notre fierté, cette année ? Avoir répondu à la demande des Charentonnais en prolongeant Tous au Club d'une

semaine ! Ainsi, cette année, notre animation sera présente sur la place jusqu'au 6 août ! La Ville propose donc cette opération pendant près de 30 journées continues, avec des espaces de jeux pour petits et grands et des propositions sans cesse renouvelées.

Pour le bon déroulement de Tous au Club, je tiens à rappeler ici que cette animation familiale repose toujours sur les bases simples du respect de l'autre et des loisirs propices à la détente. La sécurité du public est encore une fois au cœur de notre préoccupation et, comme l'année dernière déjà, tous nos partenaires à Tous au Club sont appelés à la plus grande vigilance.

Les patrouilles policières seront renforcées autour de la place Briand, pendant toute la durée du Club de vacances".

DÉTENTE

Des idées de sorties pour les petits, les moyens... et les grands !

Cet été, certains auront la chance de partir en vacances quand d'autres resteront en ville pour la période estivale. Pourquoi ne pas en profiter pour s'amuser et prendre l'air ? Cmag fait un petit tour d'horizon des activités pour les jeunes à deux pas de chez vous.

PARCS ET JARDINS

Prenez le vert...

Bouquiner sur un banc à l'ombre d'un arbre, jouer aux cartes dans l'herbe ou faire de la trottinette dans les allées d'un parc... c'est ça aussi les vacances. Pour les Charentonnais qui recherchent un peu fraîcheur, sachez que la ville dispose d'environ 7 hectares d'espaces verts : jardin du Cardinal de Richelieu ou parc de Conflans mais aussi de nombreux squares et jardins dans lesquels les plus jeunes trouveront de quoi s'amuser sur les aires de jeux (comme dans le square Jules Noël ou de la Cerisaie). Bien évidemment, la proximité du bois de Vincennes permettra aussi les randonnées, balades en barque, sorties en vélo et autres pique-niques !



FÊTE NATIONALE

Grand feu d'artifice du 14 juillet

Comme le veut la tradition, Charenton, Maisons-Alfort et Saint-Maurice s'associent pour proposer aux habitants des trois villes un feu d'artifice le **vendredi 14 juillet prochain à partir de 22h30** sur le thème de l'opéra céleste. Ce spectacle pyrotechnique sera visible depuis le quai Fernand Saguet et le Pont de Charenton.

ACTIVITÉS SPORTIVES

Les bons plans pour bouger et s'activer

Avec l'arrivée des beaux jours, il est temps d'aller se défouler en plein air ! Les Charentonnais amateurs de basket connaissent sans doute les terrains de la rue Necker (à côté de Natixis) et celui du parc de Conflans, qui offre également deux tables de ping-pong, de 8h à 20h à l'instar du parc de la Cerisaie. Sur les bords de Marne, il faudra aussi compter sur les belles randos à vélo pour rejoindre, au choix, le Moulin brûlé, les guinguettes de Joinville ou encore l'île Sainte Catherine. Enfin, au sein du square Jules Noël, les trois terrains de pétanque réuniront sans doute les générations pour des moments de partage et de convivialité.



FESTIVAL DES CONTES D'ÉTÉ

Laissez-vous emporter par de belles histoires...

Au creux des jardins, qu'il est parfois doux de se faire conter de belles histoires en voyageant dans un monde fantastique et poétique... Chaque année, le réseau des médiathèques propose, en effet, un festival de contes d'été qui a lieu dans le square de la Cerisaie et dans le jardin du Cardinal Richelieu. Un conteur, Stéphane Ferrandez, viendra partager, avec petits et grands, ses histoires collectées au fil de ses voyages.

- **jeudi 6 juillet** - "Sur les traces de Saci Perere" - de 14h à 15h - square La Cerisaie.
- **jeudi 13 juillet** - "Mon Jardin Secret" - de 15h à 16h - square La Cerisaie
- **jeudi 20 juillet** - "Le dit de Kitsune le Renard" - de 15h à 16h - Jardin du Cardinal Richelieu
- **jeudi 27 juillet** - "Les amandiers de l'Algarve" - de 15h à 16h - Jardin du Cardinal Richelieu
- **jeudi 3 août** - "Rakugo Familial" - de 15h à 16h - square La Cerisaie



ANIMATION

Un été plein d'énergie avec le SMJ !

L'été est là et les contraintes de l'année scolaire vont peu à peu s'effacer pour faire place aux activités et aux sorties de loisirs pour les ados charentonnais. L'équipe d'animation du service Jeunesse s'apprête donc à dérouler, pour les 11/14 ans et les 15/17 ans, une programmation endiablée, pleine de piquant et de surprises... Les jeunes vont pouvoir faire du sport, de la musique, des jeux sur place mais aussi des sorties en Ile-de-France. Pas question de laisser passer de telles occasions de s'amuser et de partager de bons moments entre copains ! Il y en a pour tous les goûts !

Pour les 11/14 ans : jardin d'acclimatation, sports (tournois de foot, stages de boxe, éveil musculaire...), bases de loisirs, jeux de piste, quizz musical, jeux d'énigme etc...

Pour les 15/17 ans : Urban jump, karting, paint ball, journée à Deauville, accrobranche, course d'orientation, bowling, bases de loisirs, ateliers culinaires etc...

Certaines sorties réuniront tout le monde pour des tranches de rire et de moments sportifs, comme par exemple Aquaboulevard ou le parc de loisirs au petit gaulois malicieux...

Espace Jeunesse - 7bis, quai de Bercy

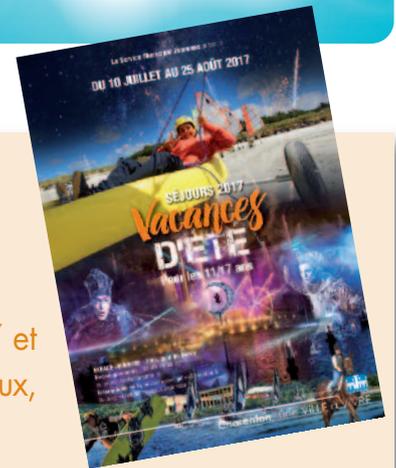
www.charenton.fr rubrique jeunesse - Tél. 01.46.76.44.52.



L'AIR DU LARGE

Séjours et mini-séjours

Le service Jeunesse propose des petites escapades pour les 11/17 et les 14/17 ans. Il conviendra de mettre dans ses valises un esprit aventureux, un zeste d'espièglerie et une bonne poignée de camaraderie !



• **Pour les 11 /14 ans du 10 au 22 juillet :**
Santec (Bretagne)

Avec du char à voile, du paddle géant, du surf, du bodyboard, du waveski, du kayak de mer et des sorties en VTT.



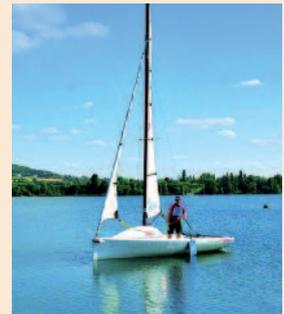
• **Pour les 11/17 ans du 3 au 4 août :**
Futuroscope (Poitiers)

Accès au parc d'attraction pendant les 2 jours, transport collectif en car, logement en hôtel dans le parc.



• **Pour les 14/17 ans du 14 au 19 août :**
mini-séjour à la base de Jablines

Au programme : téléski nautique, paddle, course d'orientation, pédalos, jeux de société, karting formule camping.



• **Pour les 11/17 ans du 21 au 25 août :**
mini-séjour à la base de Moisson (Yvelines)

Activités sur place : water ball, paddle, baignade, rafting, pédalo, karting. Hébergement en dur.

Les inscriptions se font sur place, auprès de l'équipe d'animation ou en ligne sur monespace.charenton.fr rubrique jeunesse, par téléphone au 01.46.76.44.52 ou par mail jeunesse@charenton.fr

EDUCATION

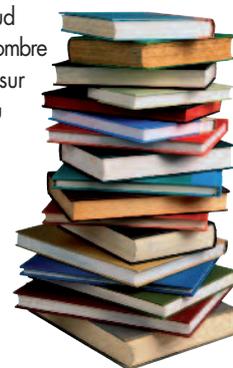
Donner le goût de la lecture et des mots

Nos souvenirs d'enfance sont souvent marqués par un membre de la famille qui nous racontait des histoires... Tout petit, on se laisse porter par des contes, des aventures et des épopées littéraires qui peuplent nos imaginaires. Le livre nous accompagne tout au long de notre vie, il recouvre une importance toute particulière et permet à chacun de cultiver son jardin secret. Les écoles et établissements scolaires de la ville ne manquent jamais l'occasion de mettre le livre et plus généralement les lettres en avant, afin qu'ils soient des objets de plaisir et de partage.

Fruit d'un apprentissage de la lecture et des images qui s'est révélé passionnant, les petits de l'école maternelle Port aux Lions ont élu "le bestiaire" de Daphné Dejay comme étant leur livre préféré ! ▼



▶ Une classe de 5^e de la Cerisaie est allée à la rencontre d'un illustrateur venu parler de son métier à la médiathèque des Quais. Très intéressés, ils ont posé à Arnaud Poitevin bon nombre de questions sur les métiers du livre.



▶ Plusieurs classes de l'école élémentaire Desnos ont participé au Concours de discours organisé par la circonscription à Alfortville. Louna, en CM1, a su captiver l'assemblée avec son discours sur la déforestation : elle a donc remporté le 2nd prix.



▲ 339 enfants de l'école élémentaire Briand B ont voté pour élire le prix des Incorruptibles, premier prix de littérature jeunesse contemporaine décerné par des jeunes lecteurs. Tout au long de l'année, ils avaient lu des ouvrages avant de statuer.



▲ Une cérémonie a récompensé les lauréats du concours départemental de l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques du Val-de-Marne (AMOPA 94). Elle a récompensé de jeunes Charentonnais pour leur maîtrise de la langue française dans trois catégories : expression écrite, jeune nouvelle et poésie : félicitations à Louna, Isaac, Sacha, Laëticia, Léoli, Max, Aurore, Léon, Hugo, Mathéo, Silya, Théo et Thomas !

EVOLUER EN VILLE À PIEDS ET EN VÉLO

S'initier aux usages de la route

Pour un enfant, savoir se déplacer en ville, c'est essentiel. C'est pourquoi, depuis plusieurs années, la Ville veille à proposer aux enfants charentonnais une initiation à la circulation avec le permis piéton, complété du permis vélo.

Il s'agit d'un dispositif, fruit d'un partenariat entre la Police municipale et l'Education nationale, visant à sensibiliser les petits aux bons usages de la route, que l'on soit piéton ou cycliste.



Le 5 mai dernier, près de 140 jeunes scolaires se sont vus remettre leur permis piéton lors d'une cérémonie officielle à l'Hôtel de Ville.

ECONOMISER L'EAU

S'initier au respect de l'environnement

A l'occasion de la semaine du développement durable, du 30 mai au 5 juin derniers, le SEDIF avec l'appui de son délégataire Veolia Eau d'Ile-de-France, a organisé une campagne de sensibilisation sur le thème "L'eau du robinet, économisons-là !". Des sets de table ludiques et pédagogiques à destination des élèves du CP au CM2 ont été distribués dans les restaurants scolaires de Charenton mais aussi dans les nombreuses communes que compte le territoire du SEDIF*. Les devinettes, quiz et mots fléchés proposés ont permis aux jeunes consommateurs de découvrir en s'amusant les messages clés ainsi que les bons réflexes pour ne pas gaspiller l'eau : privilégier les douches, ne pas laisser couler l'eau inutilement, etc...

* SEDIF : Syndicat des Eaux d'Ile de France



JARDINER À L'ÉCOLE

S'initier aux plantations

Sur les bancs de l'école, les enfants apprennent, s'éveillent et développent des outils de réflexion. Ils sont curieux de découvrir le monde et, bien souvent, chaque activité se révèle un prétexte pour de nouveaux apprentissages. Parmi les activités proposées aux petits Charentonnais, il y a notamment le jardinage, avec le soutien du service des Espaces verts. Ici et là, dans les écoles ou tout près, des petits lopins de terre leur sont alloués ce qui leur donne l'occasion de s'impliquer dans des projets valorisants et instructifs. Les enfants découvrent ainsi les différentes étapes du désherbage, de la préparation du terrain, des plantations, puis de l'arrosage... Stimulante et créative, cette activité leur permet aussi de comprendre le rythme des saisons. Rapidement, les enfants comprennent ce qui est nécessaire aux plantes pour se développer (lumière, eau, chaleur, compost), ce qui leur fait prendre toute la mesure du bien-fondé de manger de saison !

DANS LES ÉCOLES

Joli cortège de galas, kermesses et fêtes de fin d'année

C'est en fête que l'année scolaire doit se terminer dans les écoles ! Les enfants des accueils de loisirs ou des écoles maternelles et élémentaires avaient, le mois dernier, préparé avec beaucoup d'application des expositions, chansons et autres spectacles, pour le plus grand plaisir de leur famille.



MAISON DE LA RADIO

Les petits reporters assistent à un tournage d'émission radio

Les journalistes en herbe du collège la Cerisaie n'ont eu de cesse, toute l'année, de multiplier les rencontres et de créer des situations d'apprentissage. Ils ont beaucoup appris, ont échangé avec des professionnels et ont tenté de nouvelles expériences. Pour clore l'année scolaire en beauté, le petit groupe est allé, en juin dernier, à la mythique maison de la radio pour y assister au tournage de l'émission de Nagui au sein du studio 621.

COLLÈGE LA CERISAIE

Un kangourou en grande forme !

La remise des prix du concours kangourou a eu lieu le 12 juin dernier au collège la Cerisaie. Près d'une centaine d'élèves de la classe de 6^e à la 3^e avaient pris part à ce concours au drôle de nom, créé sur le modèle du concours national Australien d'où il tient ce fameux "kangourou". Il s'agit d'un concours de mathématiques pratiqué dans le monde entier qui consiste en 24 questions à choix multiple. A Charenton, c'est Richard, en 6^e, qui s'est distingué particulièrement en terminant 120^e sur 72 922 élèves avec un total de 94,75 points sur 120 ! Félicitations à Alexandre, Titouan, Camille, Lou, Clément qui arrivent les premiers de leurs niveaux mais également à tous les autres participants pour leurs excellents résultats !



CLASSE TRANSPLANTÉE

Leurs jours heureux

Au mois de mai, 4 classes de l'école élémentaire Aristide Briand A ont profité des embruns et de l'air marin de l'île d'Oléron, dans le cadre d'une classe de découverte. Les élèves de CM1 et de CM2 se sont initiés au char à voile et à la pêche à pied. Les activités aussi variées que la dégustation des différents types de sel ou la visite du phare de Chassiron et "ses 224 marches", comme le précise Rubis, ont ravi les petits Charentonnais. Cette expérience leur a permis de s'essayer au vivre ensemble résumé par Morgane : "la nuit, c'est comme si on invitait des copines à dormir", ils ont aussi pu "apprendre des autres" dans des conditions de vie bien différentes de leurs habitudes ; mais comme une classe transplantée reste aussi une occasion d'apprendre, des temps de travail étaient consacrés notamment à leur carnet de bord pour rendre compte de leurs visites, leurs rencontres etc. . . . Une exposition regroupant les photos et leurs travaux sur le thème de la mer a été organisée le 23 juin, point d'orgue d'une aventure très enrichissante.

JUILLET

TOUS LES MERCREDIS, VENDREDIS ET SAMEDIS

Mercredi et vendredi de 10h à 12h

Samedi de 15h à 17h

La bibliothèque pour tous vous accueille au 146, rue de Paris.
Fermeture du 7 au 20 août inclus.

DU LUNDI 3 AU VENDREDI 28 JUILLET

14h - 18h : Stage Initiation et perfectionnement au dessin et à la couleur

Tarif : 200 € - liste de fournitures à demander lors de l'inscription.

Les Ateliers d'Art de Charenton
4, rue de la Mairie - 07.71.28.07.62
ou assoc-alec@laposte.net

SAMEDI 8 JUILLET

10h - 11h15 : Méthode le Geste de peindre : atelier de peinture et libre expression

Tarifs tout compris : Dès 3 ans, ado :

1 jour 32 € / 4 jours 122 € /
Adultes : 1 jour 42 € / 4 jours 165 €
Pour s'exprimer, se détendre et prendre confiance : une palette de 18 couleurs, des feuilles de papier sur les murs, le pinceau dans la main. On découvre la joie du geste et de la trace, sans jugement. En petit groupe.
L'Atelier de Charenton : 06.12.61.39.08
contact@atelierdecharenton.com
Autres séances lundi 10, mardi 11, mercredi 12.

DIMANCHE 9 JUILLET

14h - 18h : "Dimanche artistique" : Activités artistiques et loisirs créatifs à la carte

Enfant : 30 € - Adulte : 35 €. Tout compris, goûter offert.

Les Ateliers Tout en Couleurs
51, square Henri Sellier.
Sur réservation : 06.84.59.63.24
asso@atelierscouleurs.org
Autres séances les dimanches 9, 16, 23 et 30 juillet.

LUNDI 10 JUILLET

15h45 - 17h : Méthode le Geste de peindre : atelier de peinture et libre expression

Tarifs tout compris : Dès 3 ans, ado :
1 jour 32 € / Adultes : 1 jour 42 €
L'Atelier de Charenton :
06.12.61.39.08
contact@atelierdecharenton.com
Autre séance mardi 11.

DU LUNDI 10 AU VENDREDI 27 JUILLET

(sauf WE)

12h - 18h ou 14h - 18h : Les Bulles'Arts : activités artistiques et loisirs créatifs à la carte

Enfant : 30 € / jour
Adulte : 45 € / jour.

Tout compris, goûter offert.
Les Ateliers Tout en Couleurs - 51, square Henri Sellier.
Sur réservation :
06.84.59.63.24
asso@atelierscouleurs.org

AOÛT

DIMANCHE 6 AOÛT

14h - 18h : "Dimanche artistique" : Activités artistiques et loisirs créatifs à la carte

Enfant : 30 € - Adulte : 35 €.
Tout compris, goûter offert.

Les Ateliers Tout en Couleurs
51, square Henri Sellier.

Sur réservation :
06.84.59.63.24

asso@atelierscouleurs.org

DU LUNDI 28 AU JEUDI 31 AOÛT

10h - 11h15 : Méthode le Geste de peindre : atelier de peinture et libre expression

Tarifs tout compris : Dès 3 ans, ado :
1 jour 32 € / 4 jours 122 € / Adultes :
1 jour 42 € / 4 jours 165 €

L'Atelier de Charenton :
06.12.61.39.08
contact@atelierdecharenton.com

JUSQU'AU 17 SEPTEMBRE

Voir le monde en Brikx

Depuis le mois de juin, le parvis de l'Hôtel de ville accueille des œuvres d'art créées avec de petites briques en plastiques colorées bien connues. Vous pouvez y deviner les visages de plusieurs personnalités toutes générations confondues.

A l'occasion de l'exposition de l'artiste charentonnais Brikx, le public est invité à venir admirer son travail et à participer au jeu concours du portrait mystère ; à la clé : votre portrait réalisé par Brikx.

Alors, saurez-vous retrouver les 3 célébrités qui se cachent derrière cet inconnu ? Venez glisser votre réponse dans l'urne à disposition sur le lieu de l'exposition !



FALLA DE VALENCE

Une œuvre éphémère primée

La "Falla de Valence" est une des fêtes les plus courues d'Europe qui rassemble, chaque année, des milliers de visiteurs. Il s'agit de célébrer, le temps de quelques jours de douce folie, Saint Joseph, le saint patron des charpentiers. Cette manifestation se déroule donc autour du 19 mars et réunit à la fois des professionnels, des pyrotechniciens et de nombreux bénévoles.

Dans chaque quartier de la ville, **des artistes réalisent des constructions colorées autour d'une armature de bois**. Cette année, parmi l'un des 762 participants, un Charentonnais : **Romain Viault, architecte de formation**. Il s'était, en effet, lancé le défi de concevoir et de réaliser une "falla", c'est-à-dire une construction de bois. Accompagné pour cela par son ami d'enfance, Xavier Laumain, lui aussi architecte, ils avaient décidé de mettre la question de l'environnement, des ressources qui disparaissent et de la fragilité de la nature au cœur de leur projet. Ils ont, par conséquent, choisi



de concevoir un arbre de près de 6m de haut, composé d'éléments en bois de plusieurs dimensions, chacun en forme de Y, sur le principe de la fractale. Exposée quelques jours au public avant l'embrasement programmé, l'œuvre a reçu un accueil très favorable du public, séduit par le message symbolique des deux acolytes. **L'œuvre, intitulée "Postnatura" a reçu le 1^{er} prix "ingéniosité et grâce" du jury et le 4^e prix des fallas expérimentales**. Ensuite, comme toutes les autres fallas, elle a été brûlée, le 19 mars, dans une ambiance festive et populaire.



RÉSEAUX SOCIAUX

La MAP se lance sur Pinterest

Déjà présente sur Facebook et Twitter, la médiathèque du patrimoine est maintenant présente sur le réseau social de partage de photographie Pinterest. Vous y retrouverez de nombreux tableaux thématiques sur leurs magnifiques collections.

TUTORIELS

Comment ça marche ?

La fameuse formule de Michel Chevalet "comment ça marche ?" s'applique aussi aux médiathèques. En effet, différents outils sont disponibles sur le portail des médiathèques. Or il convenait de rendre plus accessible ces ressources aux adhérents moins familiers avec ces nouveaux usages numériques, avec des guides d'apprentissage en ligne. Les deux premiers tutoriels portent sur la médiathèque numérique (Arte vod) et Euréka. D'autres viendront plus tard, avec Universalis.fr ainsi qu'un autre sur les fonctionnalités du portail.

mediatheques.charentonlepont.fr

PUBLICATION DE LA MÉDIATHÈQUE DU PATRIMOINE

Des Maisons paysannes de France Décors de Toits



Située sur le site de l'ancien séminaire de Conflans, la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine abrite le Centre de Recherches sur les Monuments Historiques (CRMH) qui collecte et étudie des données sur les matériaux.

Il a pour vocation de fournir une documentation photographique et dessinée sur les divers aspects techniques de la construction. Au mois de juin, le hors-série des Maisons paysannes de France, dont l'auteur Christel Guillot est technicienne des services culturels et des bâtiments de France au CRMH, est consacré aux décors de toits.

Vers une rentrée pleine de nouveautés !

La Ville poursuit sa politique volontaire et affirmée dans le domaine culturel. La saison prochaine approche et une grande attention est une nouvelle fois portée à la qualité de la programmation ; programmation qui poursuit son inscription dans une dynamique globale, en proposant des spectacles, des expositions, des concerts et des rendez-vous pour tous les publics tout au long de l'année. Les équipements culturels dévoileront leur programmation en septembre prochain, le plus souvent à l'occasion du forum des associations. En attendant, Cmag esquisse les grandes lignes de ces nouveautés qui attendent les Charentonnais.

Au Théâtre des 2 Rives :

Avec une saison comprenant 23 spectacles (théâtre, musique, danse, cirque, mime, clown, marionnettes...), des artistes de renom, des spectacles primés, des valeurs montantes ou

encore des artistes internationaux et des créations, les Charentonnais ne sauront plus où donner de la tête ! La programmation du T2R à la fois intense, riche et généreuse donnera aussi la part belle aux scolaires.

Au conservatoire de musique André Navarra :

L'année sera rythmée par des concerts et une sélection d'œuvres musicales variées aux couleurs des Etats-Unis. Des actions éducatives, artistiques et culturelles permettront de nombreuses passerelles entre les élèves du conservatoire et d'autres établissements municipaux et, pour la 1^{ère} fois, des structures du territoire Paris Est Marne et Bois.

Aux médiathèques :

En plus de la traditionnelle mise à disposition des documents (livres, revues, dvd, liseuse électronique), ces établissements proposent des

actions culturelles (spectacles, temps de lecture, contes) en direction des plus jeunes, des rencontres d'auteurs pour les scolaires et des événements favorisant les échanges.

A l'atelier municipal d'arts plastiques Pierre Soulages :

Un ensemble de disciplines artistiques consacrées à la beauté et à l'expressivité des lignes, des formes et des couleurs permettront aux enfants comme aux adultes de développer des savoir-faire, avec cette année, un nouveau cours de dessin numérique. Les conférences d'histoire de l'Art se tiendront au T2R, en lien avec l'actualité des grandes expositions parisiennes.

A l'espace Art et Liberté :

5 grandes expositions ponctueront l'année pour faire découvrir les différents aspects de la création contemporaine au public, en plus des ateliers de sensibilisation jeune public.

PATRIMOINE LOCAL

Restauration de la colonne Morris

Depuis de nombreuses années, les Charentonnais côtoient un élément du mobilier urbain typiquement parisien : la colonne Morris. Celle-ci est située devant le Théâtre des 2 Rives, rue de Paris et, à l'instar de beaucoup de villes françaises, elle avait pour mission d'annoncer les spectacles. Consciente que cette dernière, au fil du temps, s'était fortement dégradée, la Ville a décidé d'entamer une campagne de rénovation. Depuis quelques semaines, le chapiteau en zinc, c'est à dire la partie supérieure de la colonne, a en effet été ôté afin d'être restauré puis repeint. Cet été, le corps de la colonne sera à son tour rafraîchi, avec un sablage pour lui redonner son esthétique d'origine. La fin des travaux est prévue pour l'ouverture de la saison culturelle, en septembre.



Une nouvelle identité visuelle pour Charenton !



La précédente identité visuelle "Charenton, une ville à vivre" datait de 2009. La Municipalité a fait le choix d'une nouvelle signature répondant à des critères de modernité.

"Cette nouvelle identité visuelle "Charenton, ma ville" répond au fort sentiment d'appartenance des Charentonnais à leur commune", précise le Maire de Charenton, Hervé Gicquel.

"Avec la nouvelle identité visuelle, nous avons aussi créé une nouvelle charte graphique pour nos documents de communication, afin d'identifier de manière unique et immédiate le secteur émetteur et replacer la Ville de Charenton au cœur de sa communication".

En effet, une pastille de couleur en forme de médiateur est positionnée en haut et à gauche du document de communication (type guide, affiche, flyer)

afin d'identifier plus rapidement le secteur qui porte la communication : Education, Seniors, Culture, Sport, Economie... .

L'identité visuelle "Charenton, ma ville" est insérée dans un cartouche qui reprend le code couleur du secteur concerné. Elle apporte de la modernité à la charte graphique, ponctue et signe la communication visuelle du document. "Avec ces nouvelles charte graphique et identité visuelle, la Ville valorise son image de modernité. Elle signe de manière unifiée sa communication et se dote d'un outil permettant d'optimiser la diffusion de messages à l'attention des Charentonnais".

Dès la rentrée, vous découvrirez cette nouvelle identité visuelle sur tous les supports de communication.



PROJET INTERGÉNÉRATIONNEL

La transmission des savoirs n'a pas d'âge

Depuis fin 2016, le relais assistants maternels développe de nombreux partenariats, dont un avec le pôle Seniors, qui répond à un double objectif : favoriser échanges et rencontres entre les différentes générations et réduire l'isolement des personnes âgées.

C'est pourquoi Odile, Monique, René et les autres se rendent régulièrement au RAM. Au total, ce sont près de 17 retraités animés par une envie d'échange, qui s'investissent dans des activités de lecture, de chant ou de sciences avec des expériences adaptées aux plus petits. Ce projet apprécié par tous rassemble de plus en plus de participants chaque année. Et si c'était à votre tour de vous investir dans ce projet ?

Sylvie, bénévole retraitée au RAM

" Avant d'être en retraite, je travaillais comme auxiliaire de puériculture et assistante maternelle. Je suis donc très heureuse de pouvoir venir lire des livres aux enfants. Je trouve ce projet formidable, cela me permet de garder un lien avec les enfants et d'échanger avec les professionnels. J'aurais bien aimé que ce lieu existe quand je travaillais."



RAM - 21bis, rue des Bordeaux - Tél. 01.71.33.51.38

PETITE ENFANCE

Portes ouvertes du RAM



Ouvert depuis plus de 2 ans, le relais assistants maternels a organisé ses journées portes ouvertes le 9 et le 10 juin 2017. Une cinquantaine de familles est venue découvrir la structure dédiée aux échanges entre les professionnels de la petite enfance et les parents. Le RAM répond en effet aux besoins des enfants jusqu'à 4 ans. Les parents ont pris connaissance des modalités d'inscription, du fonctionnement mais aussi des nombreux projets autour de la découverte de la nature, la lecture et la musique. Ces

portes ouvertes ont également eu pour objectif de valoriser les métiers d'assistantes maternelles et de gardes à domicile. En rencontrant certains parents, Gabriela Kadouch, Conseillère municipale déléguée chargée de la petite enfance, a souligné : *" la réussite de ce beau projet qui favorise les échanges entre ses habitants autour du sujet de la petite enfance "*.
RAM - Centre Alexandre Portier (rez-dechaussée) - 21bis, rue des Bordeaux
Tél. 01.71.33.51.38
Mail : ram@charenton.fr

Rappel
Ouverture
du Pass'sport
dès le 28 août

Les familles charentonnaises qui souhaitent bénéficier du dispositif Pass'sport pourront le faire à compter de la fin de l'été auprès du Centre Communal d'Action Sociale. **Pour mémoire, il s'agit d'une aide financière pour les enfants (du CP au CM2) et les collégiens (de la 6^e à la 3^e) qui souhaiteraient pratiquer un sport.** Veillez à connaître votre quotient familial (auprès du service Enfance ou Jeunesse) avant d'entamer vos démarches.

Renseignements : C.C.A.S
Centre Alexandre Portier
21bis, rue des Bordeaux
Tél. 01.45.18.36.18



Séjour aidé en Sologne, entre nature et culture

Tout le monde devrait pouvoir partir en vacances : c'est ce que la Ville essaye de prouver en tissant des liens pour la 2^e année consécutive avec L'ANCV (l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances) avec le programme Seniors en vacances. Ce dispositif auquel tient beaucoup Michel Van den Akker, Conseiller municipal délégué chargé du social, vise à faciliter le départ en vacances de personnes âgées qui en sont exclues pour des raisons économiques, psychologiques ou sociales. Il explique ainsi

"L'objectif de ce dispositif unique en France est résolument social ; il permet de rompre la solitude et l'isolement, d'offrir du bien-être en alliant plaisir et prévention." Ce programme apporte en effet une réponse adaptée aux préoccupations d'aujourd'hui, car il offre la possibilité aux seniors de recréer du lien social et de partager des moments privilégiés en découvrant une nouvelle région, par exemple. Le prochain séjour organisé dans ce cadre est prévu du 11 au 15 septembre prochains. Destination, la Sologne (Loiret-



cher). Au programme : visite du zoo de Beauval, du château de Chambord, de la maison des étangs. L'hébergement se fait en hôtel club, ce qui signifie que des animations sont incluses dans ce programme. Tout est

compris notamment la détente et la bonne humeur !

Réunion d'informations et inscriptions le mardi 11 juillet à 14h30 au centre Alexandre Portier - Tél. 01.45.18.36.18

AGENDA SENIORS

Une date importante à retenir

Lundi 18 septembre : reprise des activités

PÔLE SENIORS

Venez jouer au bridge cet été

Chaque mercredi, de 14h à 17h : bridge

Chaque lundi de de 14h à 17h :

jeux de société, loto et scrabble

Pôle Seniors - Centre Alexandre Portier - 21bis, rue des Bordeaux - Tél. 01.45.18.36.18



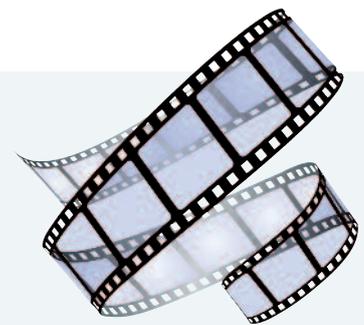
JEANNE D'ALBRET

La RPA célèbre le début de l'été

Le 17 juin dernier, la résidence pour personnes âgées Jeanne d'Albret avait invité les familles des résidents pour un repas de l'été. Dans la salle de restauration, les discussions et bavardages allaient bon train, chacun profitant du moment présent, bien loin des soucis du quotidien. Ce repas convivial qui marque l'entrée dans la période estivale est une tradition à laquelle les résidents sont beaucoup attachés.

LE JEUDI, C'EST CINÉMA !

Le ciné club reste ouvert tout l'été



Avis aux cinéphiles ! Le centre Portier continue de proposer son ciné club tout l'été. Des films variés, pour tous les goûts seront diffusés cet été, au centre Alexandre Portier dans une salle climatisée. Le principe ? La projection commence à 14h30, on regarde ensemble le film, puis on en discute autour d'une petite collation.

- **Judi 6 juillet** : Elle boit pas, elle fume pas, elle drague pas mais elle cause - réalisé par Michel Audiard
- **Judi 13 juillet** : Ma famille t'adore déjà - réalisé par Jérôme Commandeur et Alan Corno
- **Judi 20 juillet** : Les grandes familles - réalisé par Denys de La Patellière
- **Judi 27 juillet** : L'Afrique du Sud (documentaire)
- **Judi 3 août** : La belle équipe - réalisé par Julien Duvivier
- **Judi 10 août** : Vendeur - réalisé par Sylvain Desclous
- **Judi 17 août** : Un homme à la hauteur - réalisé par Laurent Tirard
- **Judi 24 août** : La dernière leçon - réalisé par Pascale Pouzadoux
- **Judi 31 août** : L'Australie (documentaire)
- **Judi 7 septembre** : Le gendarme et les gendarmettes - réalisé par Jean Girault et Tony Aboyantz

"CHARENTON DEMAIN" Mieux se déplacer à Charenton

L'amélioration des déplacements est une priorité de la municipalité pour faciliter la vie de nos 30 500 concitoyens et fluidifier l'afflux des 15 000 salariés travaillant à Charenton.

Ainsi, Valérie Péresse, Présidente du STIF, a annoncé la remise à niveau technique de 15 rames de la ligne 8 entre 2017 et 2021. Ce matériel roulant qui n'avait pas connu d'innovation depuis 40 ans sera rénové afin d'améliorer le confort des voyageurs. De même, la rénovation de la 257^e station de métro à l'arrêt "Charenton-Ecoles" qui vient de s'achever participe pleinement à cette dynamique. Le prolongement du bus 109 en 2014 a rencontré le succès avec près de 115 000 voyageurs par

mois (du lundi au vendredi) et 1 voyageur sur 3 utilisant l'un des arrêts créés.

En partenariat avec le Département, une piste cyclable a été réalisée, fin 2016, entre les rues de la Liberté et de l'Arcade. Elle est en cours de prolongement sur le pont Nelson Mandela.

Charenton faisait partie des rares villes de première couronne à bénéficier de 7 stations Vélib entièrement financées par les recettes des espaces publicitaires, dans le cadre d'un marché entre Paris et la société Decaux datant de 2007 pour une durée de 10 ans. Début 2018, Vélib répondra à un nouveau modèle économique afin de pouvoir s'étendre à l'échelle métropolitaine. Il sera financé par les abonnements

et par les collectivités territoriales adhérentes au syndicat qui gèrera ce dispositif. La métropole du Grand Paris y contribuera également via une subvention. Malgré leur coût élevé, notre groupe majoritaire a décidé de financer 3 stations qui permettront de couvrir l'intégralité de notre territoire. 105 vélos au total dont 30% électriques se situeront au 85 et 140 rue de Paris ainsi qu'à l'angle de l'avenue De Gaulle et la rue Etienne Méhul.

Pour faciliter la vie des automobilistes charentonnais, le stationnement réglementé a été développé avec un tarif résidentiel modéré de 20€ par mois et différentes zones tarifaires qui permettent de limiter les véhicules ventouses ou venus de l'extérieur et ainsi libérer des emplacements sur la voie publique.

Enfin, le renouvellement urbain du quartier de "Charenton - Bercy" s'appuiera sur la création d'une liaison douce avec la rue Baron Leroy située à Paris à l'horizon 2020, le déploiement de nouveaux transports en commun et la pacification de l'autoroute A4 sur laquelle est en cours d'installation un revêtement antibruit.

Les élus du groupe Charenton Demain
Retrouvez-nous sur notre blog :
www.charenton-demain.fr



"CHARENTON AVANT TOUT" Allez, encore un effort !

Depuis des lustres le serpent de mer de la protection de l'autoroute fait sa réapparition régulièrement... et toujours en pleine période électorale ! La dernière annonce n'a pas été différente, juste pendant les présidentielles et avant les élections législatives !

Donc, il semblerait que 2 Millions d'€ aient été débloqués pour refaire un bout du revêtement de l'autoroute A4.

Quelle qu'en soit l'importance, il nous faut saluer cette avancée, si petite soit-elle. Pourquoi "si petite" ? Parce qu'il y a de quoi "s'arracher les cheveux" ! Depuis 2011, et le vote que j'ai fait aboutir, quand je siégeais au Conseil régional et encore en 2015, quand j'ai fait inscrire dans le Contrat de plan Etat/Région les protections de Charenton, ce sont plusieurs dizaines de millions d'euros qui ont été mis à la disposition de notre ville pour couvrir et protéger les riverains des pollutions de l'A4.

La majorité a mis 30 ans pour... ne rien faire et malgré, les fonds votés, a continué à tergiverser pour un résultat nul !!!

Et voilà qu'avec un bout de revêtement, les dirigeants de la ville voudraient nous faire croire que "le boulot a été fait" ! Non, non et trois fois non ! Sur l'A6b, sur l'A1, à Vincennes, la couverture a été faite, à Maisons-Alfort et Saint-Maurice les protections phoniques ont été faites, etc... Qui restent les "dindons" de cette (mauvaise) farce municipale ? : nous les Charentonnais(es) !



Nous continuons à affirmer que les protections des riverains de l'A4, des voies SNCF et du périphérique sont possibles techniquement et financièrement et qu'elles doivent maintenant être réalisées.

Gilles-Maurice BELLAÏCHE,
Président du groupe des élus
"Charenton avant tout" • ps-charenton.fr

"POUR CHARENTON, L'HUMAIN ET L'ÉCOLOGIE" Immobilier : Une charte bien trop floue

Une charte entre les "acteurs de l'immobilier" et la ville de Charenton... Pourquoi pas ? Encore faudrait-il y mettre des objectifs concrets. Par exemple, un pourcentage de logements avec un prix au m² plafonné afin favoriser la mixité sociale. Des objectifs environnementaux sont évoqués mais la précision et l'ambition sont aux abonnés absents. Les exigences de labels comme Effinergie + et Passivhaus auraient permis de structurer la charte autour de références claires. La végétalisation des espaces libres n'est pas abordée pas plus que la nécessité de choisir des espèces locales, non allergènes, et peu consommatrices en eau. La liste des omissions et des oublis serait trop longue à énumérer. La charte a été votée mais nous doutons qu'elle soit utile à autre chose qu'à donner bonne conscience à la majorité municipale et aux promoteurs.



Émilie BERTRAND

Chantal GRATIET

"CHARENTON AMBITION"



Les élections législatives sont cruciales. Nous vivons un bouleversement sans précédent de notre paysage politique. Ce bouleversement est le résultat de 30 années de politiques qui n'ont pas su trouver les solutions aux difficultés que les français rencontrent. Notre pays attendait un profond renouveau, il l'a exprimé au travers des élections présidentielles et législatives. Certes les visages changent, mais au-delà, ce sont bien les usages que les français veulent voir profondément réformés et redonner un sens profond à "l'Intérêt Général" trop souvent amalgamé à l'intérêt personnel.

Ces élections ont marqué le retour des citoyens au cœur de la vie publique et politique. A travers ce changement, c'est le changement de la France qui est attendu.

NAISSANCES

Avec nos plus vives félicitations

Camille BITOT	Malik OUMSALEM	Arthur GASPARD SERVAT
Pauline MARTINS	Eileen ROSENAL	Falilou BARREAU
Alice SOM	Aliyah LAHOVAZI	Edem AMEGEE
Aliyah MEJRI	Jude AMRAM	Valentin LAGORCE
Simon FALAISE	Luke MATHIEU	Maud BERNARD
Sarah OLIEL	Naim SEDDIKI	Zoé PILOQUET
Ethan BOKOBZA	Rami SEDDIKI	Céleste SUZUKI
Lemmy WALLE	Victor BENOIT	Neev BENITAH
Romy AMAR	Nava BENITAH	Hanna ESTRACH
Simon COURTOL	Adam KAID	Ava MOULY
Liv FREGO	Grace ANDRIAMANGANIRINA	Eléa SOUFIR
Andrea BERARDI	Dan MARTINEZ	Mathane TOUITOU
Liam ABIHSSIRA	Gabin VOCANSON	Esther BELHASSEN
Elisabeth ASSOUS CASTELLIER	Sophie CHEN	Julien MOHANNA

MARIAGES

Avec tous nos vœux de bonheur

Inès MAKHLOUF et Mohamed MEDDEB	Haruka NAKAMORI et Pablo ANCONINA
Jennifer GIAOUL et Maxime GAZ	Mame DICKO et Abdou Khadir DIOUM
Anne MONTIELS et Abderrahmane BEN HAJ JALLOUL	Tchouassi LINDE et Lionel TCHAMFONG TCHOUGNA
Camille LANKRY et Elias SAÏDOUN	Sylvia ARCERITO et Alexandre MONTOYA
Carole LE GUYADER et Thibaud TANDONNET	Johanna FITOUSSI et Maxime ASSOR
Elsa DARVISH et Guillaume PORCIER	Laetitia TOBAÏLEM et Didier ACCO
Stéphanie SIRIPHOKHA et Ben BENDJENAD	Carole GUINAND et Jean-René RAYMOND
Carole CLÉMENT et Dimitri CAMUS	Fanny DELACROIX et Kevin HOUÉE
Lory MARTINEZ et Pierre DENAMBRIDE	Dalil FRIOUI et Anthony MAGALHAES
Thi Huong Giang THAI et Philippe BANIEL	Dalila MEFTAÏH et Abdelhakim AMIAR

DÉCÈS

Avec nos sincères condoléances

Madeleine RAVÉ veuve MAILLARD	Sabine DUBOIS veuve CHARLOT	Claude RIGAUT
Madeleine TERRADE	Frédérique GIOU	Aline FROMENT épouse GIBAUT
Jean-Michel AUPET	Patrick ADAM	Jean CARMARANS

HOMMAGE

Disparition de Nicole Molvot, figure du monde combattant

Nous avons eu la douleur d'apprendre le décès de Nicole Molvot survenu le 27 mai dernier à l'âge de 81 ans. Très impliquée dans la vie charentonnaise, Nicole Creusseau fut l'épouse de Jacques Molvot qui présida la section locale de la FNACA jusqu'à son décès en 1993. Nicole qui travaillait alors dans une entreprise de routage de presse prit alors courageusement la suite de son mari à la tête de l'association durant une vingtaine d'années et seconda Michel Beauvillier au Comité d'Entente des Anciens Combattants de Charenton / Saint-Maurice. Très attachée au devoir de mémoire, elle participait très régulièrement aux cérémonies commémoratives. Ne comptant pas ses heures, elle s'occupait également de l'association du bleuet de France qui se consacre à l'action sociale en faveur des anciens combattants, des victimes de guerre et du terrorisme. Mère de trois enfants Sylvie, Patrick et Didier et quatre fois grand-mère, Nicole Molvot avait dû cesser ses activités depuis 4 ans, elle s'en est allée au terme d'une vie bien remplie au service des autres. Cmag présente ses sincères condoléances à sa famille et au Monde Combattant.



Recensement

Vous venez d'avoir 16 ans : venez-vous faire recenser.

- Les jeunes garçons et filles nés en juillet 2001 : de juillet 2017 à octobre 2017
- Ceux nés en septembre 2001 : de septembre 2017 à décembre 2017
- Ceux nés en octobre 2001 : d'octobre 2017 à janvier 2018

Si vous venez avant votre date anniversaire, nous ne pourrions pas enregistrer votre demande.

Par contre, ceux qui ne se sont pas encore fait recenser et qui ont moins de 25 ans doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis-à-vis du recensement militaire.

Pièces à fournir :

- carte nationale d'identité,
 - livret de famille des parents,
 - décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française ou né(e) à l'étranger,
 - carte d'identité d'un des 2 parents dans le cas où le jeune est né en France et que ses 2 parents sont nés à l'étranger.
- Cette démarche est obligatoire. Elle vous permettra par ailleurs d'obtenir une attestation indispensable pour présenter tous les examens (baccalauréat, permis de conduire, etc...).

Affaires civiles

Lundi au vendredi au 16 rue de Sully, de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15.

Samedi matin au 7 rue Gabriel Péri de 8h30 à 11h45.

Attention : A compter du 15 juillet au 12 août inclus, le service des affaires civiles sera fermé les samedis. Reprise le samedi 19 août.



Cmag chez vous

En cas de non réception de votre Cmag, merci d'en aviser la Mairie au 01.46.76.47.93 ou par mail : cmag@charenton.fr

Charenton
Culture

Soyez curieux, entrez !

RIVES
SAISON
2017-2018

THEATRE DES RIVES

Théâtre
des RIVES
Charenton-le-Pont

Charenton
ma ville

